

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7426**

### Intitulé

Chargé d'accompagnement social et professionnel.

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Administrateur Général

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

330t Spécialités plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chargé d'accompagnement social et professionnel (CASP) a pour mission d'accompagner des parcours individuels et collectifs pour favoriser l'insertion sociale/professionnelle ou la mobilité des publics demandeurs dans les domaines de l'emploi, de l'accès au droit, à la santé, au logement, à la citoyenneté ou dans un parcours de formation professionnelle. Il accueille, fait un diagnostic sur la situation de la personne, l'informe, l'oriente et l'accompagne dans la construction et dans la réalisation de son parcours d'insertion sociale et professionnelle en instaurant une relation de coopération et de confiance. Il travaille en réseau avec les partenaires locaux.

Les activités du chargé d'accompagnement social et professionnel sont les suivantes :

- 1) Accueil -réception, écoute de la demande et élaboration d'un premier diagnostic
- 2) Information, orientation des personnes à partir des situations identifiées
- 3) Accompagnement des personnes dans la construction d'un parcours d'insertion professionnelle / sociale / de formation
- 4) Travail en réseau, en partenariat et en équipe pour mobiliser les ressources adaptées aux situations à traiter
- 5) Recueil et traitement de l'information, veille et gestion d'un fond documentaire
- 6) Organisation de son poste de travail et des moyens disponibles

Compétences ou capacités évaluées :

Le titulaire de la certification est capable, entre autre, de :

- Accueillir, informer, orienter, comprendre la demande et élaborer un premier diagnostic,
- Reformuler la demande et le projet au regard de ce premier diagnostic,
- Identifier la structure ou l'interlocuteur pertinent qui pourra accompagner la personne accueillie en fonction de sa problématique (emploi, formation, santé, logement...), et du niveau d'urgence de sa demande,
- Elaborer avec la personne un projet d'accompagnement personnalisé et partagé ;
- Créer et développer un réseau de partenaires locaux,
- Animer une réunion d'information, un atelier collectif,
- Se situer, s'inscrire et travailler dans un collectif de travail

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités :

Les métiers de l'accompagnement social et professionnel s'exercent au sein de structures d'une grande diversité en termes de taille d'effectifs, de missions et de secteurs d'activité.

Cette variété du secteur reflète :

- la pluralité des statuts des structures et des organisations intervenant dans le champ de l'accompagnement social et professionnel : associations (centres sociaux, foyers d'hébergement, associations de quartier), services publics et parapublics de l'emploi (Pôle emploi, Missions locales, Maisons de l'emploi...), collectivités territoriales, prestataires privés, etc.
- la diversité de leurs périmètres d'intervention. Les structures et organisations sont présentes sur l'ensemble du territoire national ou s'inscrivent dans des réalités plus locales.
- la diversité des publics et des problématiques de l'accompagnement social et professionnel.

Conseiller en insertion, Conseiller à l'emploi, Chargé d'insertion, Accompagnateur reconversion professionnelle, Chargé d'information formation/emploi, Chargé d'information/conseil, Chargé de développement du lien social, Conseiller emploi formation/insertion, Chargé de projet emploi, Chargé de relations entreprises, Chargé d'intervention sociale, Conseiller professionnel, Intervenant d'action sociale, médiateur social, Accompagnateur CIVIS, RSA, Conseiller mobilité, Conseiller formation, intervenant d'action sociale, conseiller des missions locales, chargé d'insertion, chargé d'information jeunesse (PIJ/BIJ), conseiller mobilité, médiateur/animateur social, etc.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

K1201 : Action sociale

K1205 : Information sociale

K2101 : Conseil en formation

K1206 : Intervention socioculturelle

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

- Réalisation de documents, d'enquêtes, de notes de synthèse, d'exposés à partir de cas concrets ou de situations professionnelles,
- Réussite aux examens écrits prouvant l'acquisition des compétences du référentiel,
- La production d'un rapport d'expérience en situation professionnelle

Le bénéfice des composantes acquises est illimité suite à la réussite des examens.

La validation de l'intégralité des blocs de compétences donne lieu à la délivrance de la certification.

Aucun bloc n'est optionnel.

L'intitulé du certificat délivré est l'intitulé du bloc.

### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 7426 - Réception, analyse de la demande et élaboration d'un premier diagnostic	<p><b>Descriptif :</b></p> <p>Recevoir le public et s'exprimer clairement, en face à face ou par téléphone, dans un cadre fonctionnel et des conditions adaptées (confidentialité, confort, affichage et mise à disposition de documents) afin d'assurer un accueil de qualité aux publics.</p> <p>Analyser et reformuler la demande des publics pour s'assurer de sa bonne compréhension, repérer et faire exprimer des demandes ou des attentes afin d'apporter une réponse adaptée.</p> <p>Apprécier la situation d'une personne en repérant ses caractéristiques sociales, économiques et ses pratiques langagières à l'aide des outils d'analyse socio psychologiques afin de mieux comprendre sa situation et le contexte de sa demande.</p> <p>Emettre des hypothèses sur les difficultés du public et les formaliser en mettant en relation les différentes problématiques (santé, emploi, logement, addictions) afin d'élaborer un diagnostic multi-facteurs, dynamique et partagé.</p> <p>Entretenir sa pratique professionnelle d'accueil, d'information et d'orientation en mobilisant les outils de questionnement déontologique.</p> <p><b>Modalités d'évaluation types :</b></p> <p>Analyse de parcours, rédaction et partage d'un récit de vie.</p> <p>Mises en situation de préparation et conduite de différents types d'entretiens d'accueil.</p> <p>Rédaction et analyse de cas portant sur des situations d'accueil, d'information et d'orientation.</p> <p>Note d'observation d'un espace public ou semi-public, d'un espace accueillant des publics.</p> <p>L'acquisition des compétences de ce bloc donne lieu à la délivrance d'un <b>certificat</b>.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 7426 - Information, orientation des personnes à partir des situations identifiées</p>	<p><b>Descriptif :</b>  Conseiller et orienter les personnes en mobilisant les dispositifs existants (de formation, d'emploi, de logement, de santé...) afin de proposer une solution face à leur problème ou difficulté ponctuels diagnostiqués lors de l'accueil.  Gérer, en mobilisant les outils et techniques de communication et négociation, toute situation dans la relation d'accueil, orientation et information : aide quotidienne, urgence sociale, conflit ou tension.  Préparer, organiser et animer différents types de réunions : d'information collective, de recueils de données ou de discussion ou d'échange en groupe.</p> <p><b>Modalités d'évaluation types :</b>  Réalisation de cartographies et de répertoires thématiques et territoriaux sur les dispositifs et structures dans les champs du social, de l'insertion professionnelle ou de la formation.  Présentation orale et rendu écrit d'une enquête auprès de professionnels.  Mises en situations de négociation dans un groupe (jeu de rôle).  L'acquisition des compétences de ce bloc donne lieu à la délivrance d'un <b>certificat</b>.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 7426 - Accompagnement des personnes dans la construction d'un parcours d'insertion professionnelle, sociale ou de formation</p>	<p><b>Descriptif :</b>  Approfondir le premier diagnostic d'accueil par un échange complémentaire avec la personne en appliquant les techniques d'entretien d'accompagnement, en mobilisant les outils d'analyse sociologique et psychopathologique et les outils de sa structure (questionnaire, dossier de suivi) en vue d'élaborer un parcours d'accompagnement et d'insertion à court, moyen ou long terme. Mettre en œuvre le projet d'accompagnement en respectant les règles de déontologie du métier (confidentialité, relation de confiance...) en contractualisant avec la personne les étapes, les actions et les objectifs en vue de renforcer son autonomie et de la rendre active de son parcours.  Organiser des parcours d'accompagnement en concevant et développant des projets collectifs, suivre et évaluer leur mise en œuvre en repérant les limites et les blocages pour réajuster le projet en fonction des évaluations et de la dynamique d'accompagnement. Formaliser les synthèses de l'entretien et du parcours, formaliser les résultats de manière à évaluer et à ajuster sa pratique d'accompagnement.</p> <p><b>Modalités d'évaluation types :</b>  Réalisation de notes écrites à partir de l'observation d'accompagnements impliquant un diagnostic de la situation des personnes accueillies et accompagnées.  Rédaction d'une note réflexive sur son parcours personnel et professionnel, présentation orale de son parcours et écoute  Rédaction d'une synthèse d'entretiens sur une thématique sociologique, notes sur la psychopathologie et l'addictologie.  Rapport, de 30 à 50 pages, d'expérience d'accueil et d'accompagnement soit sur son lieu de travail soit en stage (si l'élève travaille hors domaine).  À partir d'une étude de cas, rédaction d'un projet d'accompagnement social ou professionnel.  Réalisation d'une enquête comprenant plusieurs étapes nécessitant une méthodologie de gestion de projet.  L'acquisition des compétences de ce bloc donne lieu à la délivrance d'un <b>certificat</b>.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 7426 - : Mobilisation d'un réseau de partenaires et coopération en équipe</p>	<p><b>Descriptif :</b> Intégrer et mobiliser dans sa mission d'accompagnement l'ensemble des acteurs impliqués dans la résolution des problèmes rencontrés (médecin, assistante sociale, bailleur social, employeur...) de manière à l'adapter et à définir le périmètre et les limites de son intervention. Identifier, entretenir et dynamiser son réseau partenarial : institutions, entreprises et acteurs locaux par l'expression et la diffusion de son expertise à l'occasion de rencontres avec les partenaires en vue de renforcer son potentiel d'accueil et d'accompagnement et devenir un acteur de l'insertion sociale et professionnelle reconnu sur son territoire et de manière à faire évoluer l'expertise collective comme la sienne. Réaliser les documents de suivi de son activité (bilan intermédiaire, notes, fiches de liaison, statistiques) à destination des opérateurs, des partenaires et de sa structure afin de rendre compte de son activité et de négocier les conditions, les moyens notamment financiers et les délais de l'accompagnement. Contribuer au bon fonctionnement de la structure en communiquant sur son activité et sur l'organisation du travail afin de renforcer le travail d'équipe (échange d'informations, confrontation d'outils, partage de méthodes...) et d'améliorer sa pratique professionnelle.</p> <p><b>Modalités d'évaluation types :</b> Réalisation d'une enquête auprès de professionnels dans une structure de l'accompagnement social et professionnel : présentation orale et rendu écrit. Réalisation de documents, de notes de synthèse, de compte-rendu, d'exposés, préparation d'une argumentation à partir de cas concrets ou de situations professionnelles. Rapport écrit et soutenance orale sur un diagnostic territorial. L'acquisition des compétences de ce bloc donne lieu à la délivrance d'un <b>certificat</b>.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 7426 - Recueil, traitement, veille et gestion de l'information et d'un fond documentaire</p>	<p><b>Descriptif :</b>  Rechercher l'information en élaborant des protocoles d'enquête et en mobilisant des sources diversifiées (web, nouvelles technologies de l'information et de la communication, son réseau professionnel...), croiser et interpréter les données sociales recueillies (statistiques, interviews, documents) pour communiquer aux publics l'information actualisée sur leur droits et la législation. Assurer une veille documentaire sur les thématiques sociales de sa structure : emploi, hébergement logement, santé, public jeune, addictions, etc. en constituant une base de données et en organisant l'information en vue d'être réactif et pertinent dans sa pratique d'information, d'orientation et d'accompagnement du public. Concevoir les répertoires d'institutions et de structures locales intervenantes sur les champs d'accompagnement social et professionnel en vue de se constituer un réseau de partenaires sur son territoire et d'y situer sa structure (relations avec les prescripteurs, les financeurs, les organismes de formations...).</p> <p><b>Modalités d'évaluation types :</b>  Réalisation d'un rapport de recherche d'information sur une thématique libre, en utilisant notamment les outils et ressources du web.  Réalisation d'une enquête collective.  Ecriture d'un rapport comprenant des parties collectivement rédigées et des parties individuelles, exposé du rapport à l'oral.  L'acquisition des compétences de ce bloc donne lieu à la délivrance d'un <b>certificat</b>.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		- l'Administrateur général du Cnam ou son représentant, - deux enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - un représentant qualifié des professions concernées par le titre.
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		- l'Administrateur général du Cnam ou son représentant, - deux enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, - un représentant qualifié des professions concernées par le titre.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Certifications reconnues en équivalence :

Accès direct à la licence professionnelle « Intervention sociale, coordonateur de projets collectifs en insertion ». La certification à vocation à s'articuler avec les diplômes de niveau III (DE AS, DE ES), délivrés par les centres de formation au travail social. Une convention cadre a été passée entre d'une part le Cnam et son réseau de centres associés et, d'autre part, un réseau d'écoles de travail social « l'AFORTS ». Des conventions spécifiques sont en cours d'élaboration entre le Cnam et certaines écoles de travail social membres de l'AFORTS pour permettre aux auditeurs du Cnam ayant réussi le concours d'entrée dans les écoles de travail social de bénéficier d'allègements ou de dispenses de formation.

A l'étude : des équivalences partielles entre UE du titre « Chargé d'accompagnement social/professionnel » et UF du diplôme d'AS

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé Chargé d'accompagnement social et professionnel avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2012.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Chargé d'accompagnement social et professionnel" avec effet au 14 avril 2016, jusqu'au 07 septembre 2021.

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau III, sous l'intitulé "Chargé d'accompagnement social et professionnel" avec effet au 14 avril 2012 jusqu'au 14 avril 2016.

Arrêté du 15 octobre 1984 publié aux JO du 22 novembre 1984 complétant l'arrêté du 8 avril 1981 portant sur l'homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : au titre des homologations de droit. Intitulé : diplôme de premier cycle du CNAM homme travail et entreprise.

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

environ 80 certifiés par an

#### Autres sources d'information :

<http://intervention-sociale.cnam.fr/>

<http://www.cnam.fr>

#### Lieu(x) de certification :

Conservatoire national des arts et métiers, 292 rue Saint Martin, 75141 Paris cedex 03

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- Aquitaine
- Bourgogne
- Champagne-Ardenne
- Lorraine
- Provence -Alpes- Côte d'Azur
- Centre d'enseignement de Paris
- Poitou-Charentes
- Pays de la Loire
- Nord Pas de Calais
- Languedoc-Roussillon
- Guadeloupe
- La Réunion
- Haute-Normandie

#### Historique de la certification :

Diplôme de Premier Cycle Initiation aux Sciences Sociales et actions de médiation (DPC ISSAM)

**Certification précédente :** Chargé d'information, d'accueil et d'orientation